

L'assistant de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

Titre Professionnel ADVF : Assistant de vie aux familles

Le diplôme visé est le titre professionnel de niveau 3, délivré par le ministère de l'Emploi (cf RNCP37715-TP ADVF- France Compétences). Début de certification 09/07/2023. Fin de certification 05/07/2028.

Il est obtenu suite à la validation de 3 certificats de compétences professionnelles (CCP) simultanément ou en partie. Le candidat pourra compléter le titre avec le CCP manquant dans la limite de la validité du titre (cf REAC et fiche de communication) :

CCP 1 – Entretenir le logement et le linge d'un particulier

CCP 2 – Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

CCP 3 – Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile.

Objectifs pédagogiques

Après la réalisation de la formation, le candidat sera capable :

- Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

La réussite à l'examen et l'acquisition du Titre Professionnel Assistant de vie aux familles valideront les compétences professionnelles de l'apprenant.

Les pré-requis pour le public concerné

Cette formation est proposée à tout public, âgé de plus de 18 ans, sachant lire, écrire et compter, empathique et disponible.

Une expérience dans les métiers du service à la personne sera fortement apprécié.

Un stage en milieu collectif (EAJE ou école) est recommandé. ATECA Formation peut faire une convention avec une école ou un établissement d'accueil de jeunes enfants.

Afin de répondre à la demande de travail personnel inter-session, la possession de matériel informatique est indispensable. L'entrée en formation sera soumise à un examen des motivations, ainsi qu'à un entretien afin d'évaluer les savoirs-être.

La durée et lieu de la formation

ATECA Formation dispose d'une salle de formation 1 rue Jules Ferry, 62250 MARQUISE.

La formation se déroule en 12 jours sur 3 mois environ à raison d'un jour de 7 heures par semaine, soit 84 heures. L'examen (3 heures) se déroule sur un plateau technique agréé par la DREETS sur une demi-journée en dehors des heures de formation.

Délai d'accès

L'accès à la formation est possible tout au long de l'année. Celle-ci commence dans les 4 semaines avec un minimum de 3 stagiaires requis. Le planning des jours de formation sera précisé sur votre contrat. Il est possible d'accéder à la formation par la voie de l'apprentissage si le candidat remplit les conditions. Il lui faudra alors avoir un employeur pour financer la formation. (voir avec la directrice d'ATECA Formation).

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les diverses possibilités.

Référente Handicap : Frédérique LE BON, Tél 06 95 16 77 91, atecaformation@gmail.com

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Cet emploi s'exerce dans le cadre d'associations d'aide à domicile tant en mandataire qu'en prestataire, dans le cadre d'entreprises de services à la personne, en emploi direct. Ces emplois peuvent également s'exercer au sein d'institutions spécialisées (pavillons de vie pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer, par exemple). Le secteur des assurances tend à développer des emplois d'assistance à domicile.

Type d'emplois accessibles :

- auxiliaire de vie
- assistant de vie
- assistant ménager
- agent à domicile
- garde d'enfant à domicile
- garde à domicile

Code(s) ROME :

- K1304 - Services domestiques
- K1303 - Assistance auprès d'enfants
- K1305 - Intervention sociale et familiale
- K1302 - Assistance auprès d'adultes

Examen

ATECA Formation a l'agrément du Ministère du travail pour l'organisation de session d'examen sur un plan technique dédié.

Un jury, composé de 2 professionnels du métier, habilités par le Ministère chargé de l'Emploi, évalue le candidat au cours

- D'une mise en situation professionnelle (1h15)
- D'un entretien technique (50 minutes) épreuve orale en 2 parties. Le jury questionne le candidat sur ses connaissances concernant la personne en situation de handicap et sur intervention concernant un enfant

Fiche programme du Titre Professionnel ADVF | 2025

- D'un entretien final (15 minutes) avec le jury sur la base du dossier professionnel, préparé en amont de l'examen.

A l'issue de l'examen, le jury peut valider tout ou partie des 3 domaines de compétences. Si toutefois, il vous manquait un domaine de compétences, ATECA formation s'engage à vous accompagner afin de vous représenter devant un jury à une autre date (dans un délai de 1 an) afin de valider l'intégralité du titre professionnel.

Ces modalités sont définies dans le référentiel de certification du titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes.

Taux de réussite à l'examen chez ATECA Formation: 6/7 candidats

Taux de satisfaction globale : 92,8%

Taux de présence à la formation : 100%

Contenu de la formation

ATECA Formation vous propose une répartition du temps comme suit :

Jour d'accueil	Présentation de l'ADVF, ses missions, ses secteurs d'activité Présentation de la formation Présentation de l'examen, des attentes du jury pour le jour de l'examen
CCP 1	Entretenir le logement et le linge d'un particulier Exercices pratiques Visite du plateau technique
CCP 2	Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets Exercices pratiques Projets collectifs concernant la personne accompagnée
CCP 3	Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile Projet collectif auprès de la petite enfance
Préparation à l'examen	Mise page du dossier professionnel Examen blanc

Le temps dédié à l'examen n'est pas inclus dans le temps de formation.

Litige – Médiation de la consommation

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

Formatrice et contact

Frédérique LE BON (Tél : 06 95 16 77 91), formatrice professionnelle d'adultes, directrice d'ATECA Formation.

NDA 32620349362 obtenu auprès du Préfet des Hauts-de France.

ATECA Formation peut demander l'intervention d'autres formateurs répondant aux conditions des agréments délivrés (QUALIOPI).

Moyens pédagogiques et techniques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée
Documents et supports de formation projetés
Exposés théoriques
Echanges de pratiques et retours d'expériences
Interventions ponctuelles de professionnels
Etudes de cas concrets
Mise à disposition des documents en ligne
Réseau WIFI
Possibilité de prendre les repas sur place
Commerces à proximité
Accès aux sanitaires
Parking public de l'école face au centre de formation.

Dispositif de suivi, de l'exécution et de l'évaluation de la formation

Dossier d'inscription complet avant le début de la formation
Feuilles d'attestation de présence
Questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation
Evaluation en cours de formation (ECF)
Etudes de cas concrets
Travail personnel à fournir en parallèle des temps de formation
Formulaires d'évaluation des acquis après chaque module de CCP dispensé
Formulaires d'évaluation finale de la formation
Remise de l'attestation de formation
Cérémonie de remise de diplôme.

Modalités financières

3550,00 euros par personne. Ce montant comprend les 84 heures de formation et les frais pour la session d'examen devant le jury.

La prise en charge financière totale ou partielle de votre formation peut se faire par le biais de votre compte personnel de formation (compte CPF), par votre OPCO ou par France Travail.



Frédérique LE BON
Directrice / formatrice
06 95 16 77 91
SASU ATECA Formation
au capital social de 500euros
Siret 9191242140025
siège social 1 rue Jules Ferry
62250 MARQUISE

atecaformation@gmail.com
site internet ATECA Formation.fr
et <https://www.facebook.com/AtecaLeBon>